

Terre du voisin s'effondre chez moi

Par PATIMBERT, le 13/11/2016 à 12:16

Bonjour,

avec mon voisin nous avons fait construire (par constructeurs) sur un même terrain de base, séparé en lots. Terrain en pente, décaissé en partie pour mon voisin et pour moi également. Son terrain est un mètre cinquante environ au dessus du mien. Au début, il était question de monter un mur commun pour soutenir sa terre puis il s'est rétracté et ne veux plus rien payer. Pour lui, je dois être seul à prendre en compte les frais!

A moins d'un mètre de la limite de propriété, là où sa terre s'effondre chez nous, il à construit un abris de jardin sur une dalle béton, puis à environ deux mètres, fait forer des trous comme des pieux et ériger un mur dans le prolongement du cabanon. La terre qui s'écroule menace de faire tomber la clôture.

D'avance merci de vos réponse, cordialement